

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 11 Avril 2024
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2024-02-41- DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU
DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DATE DE CONVOCATION : 04 AVRIL 2024

DATE DE PUBLICATION : 16 AVRIL 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI Christelle), BONNIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (sauf pour la délibération 2024-02-02), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPARD Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), COLIN Xavier, CHENOT Tony, HARMAND Alde (à compter de la 2024-02-06), ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de ERDEM Olivier), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), DE SANTIS Fabrice (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), BONJEAN Myriam (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette (ayant la procuration de GUEGUEN Marie), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, CAULE Emeline (à compter de la 2024-02-03), FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	AMMARI Christelle, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, ROSSO Michel, MANSUY Thierry, MANSION François, MATTE Jean-François, DICANDIA Chantal, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie.
<u>Avis de procuration :</u>	7 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	2024-02-01 : <u>54 Présents</u> . 2024-02-02 : <u>53 Présents</u> . De la 2024-02-03 à la 2024-02-05 : <u>55 Présents</u> . De la 2024-02-06 à 2024-02-20 : <u>56 Présents</u> . 2024-02-21 : <u>55 Présents</u> . 2024-02-22 : <u>56 Présents</u> . 2024-02-23 : <u>50 Présents</u> . De la 2024-02-24 à la fin : <u>56 Présents</u> .
<u>Nombre de votants :</u>	2024-02-01 : <u>61 Votants</u> . 2024-02-02 : <u>60 Votants</u> . De la 2024-02-03 à la 2024-02-05 : <u>62 Votants</u> . De la 2024-02-06 à 2024-02-20 : <u>63 Votants</u> . 2024-02-21 : <u>61 Votants</u> . 2024-02-22 : <u>63 Votants</u> . 2024-02-23 : <u>57 Votants</u> . De la 2024-02-24 à la fin : <u>63 Votants</u> .

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,
 Vu la délibération n°2020-04-23 du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 accordant des délégations au Bureau,
 Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises,
 Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,

Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2020-04-23 susvisée. Ces décisions sont énumérées ci-après :

N°/date de la décision	Objet	Résumé
N°2024-01 22/02/2024	SUBVENTION FSE CHANTIER D'INSERTION	Afin de bénéficier d'une subvention au titre du Fonds Social Européen pour l'exercice 2024, le Bureau valide le plan de financement prévisionnel du ST2i Chantier d'insertion et autorise le Président à solliciter le Fonds social Européen à hauteur de 15 000 € pour le financement du ST2i Chantier d'insertion 2024.
N°2024-02 22/02/2024	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AU CENTRE AQUATIQUE OVIVE	Pour des raisons de continuité de service public, une mise à disposition d'un fonctionnaire territorial est établie entre la Ville de Toul et la Communauté de Communes pour une période limitée et de courte durée.
N°2024-03 22/02/2024	APPROBATION DU PROJET ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG	Le Bureau donne un avis favorable à la cartographie relative au zonage d'assainissement collectif de la commune de LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG, décide que les zones non concernées par le zonage d'assainissement collectif feront partie intégrante de la zone d'assainissement non collectif, sollicite l'Autorité environnementale sur le projet de zonage proposé et accepte la mise à l'enquête publique.
N°2024-04 22/02/2024	DEGREVEMENTS FACTURES D'EAU	Le Bureau valide les demandes de dégrèvement présentées ne rentrant pas dans les conditions d'application de la loi Warsmann et ayant fait l'objet d'un avis favorable du conseil d'exploitation.
N°2024-05 22/02/2024	AVENANT N°2- CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL SUR LE SECTEUR DE « LES BRASCOTTES » A CHAUDENEY- SUR-MOSELLE	L'avenant n°2, validé par le Bureau, prend en compte des ajustements financiers et conduit à nouveau revoir la répartition des coûts de travaux et charges financières entraînant une diminution des participations de chacun. A noter que les modifications prévues sont sans incidence pour la Communauté de Communes.
N°2024-06 22/02/2024	OM - CONVENTIONS AVEC LES ECO-ORGANISMES POUR LE SOUTIEN DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	Le Bureau valide l'actualisation et les nouvelles conventions en matière de gestion des déchets bénéficiant d'une REP (Responsabilité Elargie du Producteur), qui définissent les relations administratives, techniques et financières entre les éco-organismes et les organismes coordonnateurs agréés et la Communauté de Communes Terres Toulaises.

N°2024-07 22/02/2024	DEMANDE DE SUBVENTIONS CONCERNANT LA CONDAMNATION DEFINITIVE DE LA GALERIE SOUS- FLUVIALE « KLEBER » A TOUL	<p>Les eaux captées dans la nappe alluviale de la Moselle à TOUL destinées à l'alimentation en eau potable de l'agglomération toulaise transitent dans une galerie technique passant sous le canal à grand gabarit au niveau de la station d'épuration. Cette galerie contenait également à l'origine la conduite d'alimentation de l'usine de pneumatiques KLEBER, conduite rendue hors-service depuis la fermeture de l'usine. Le Bureau valide les demandes de subventions portant sur les travaux de neutralisation définitive de cet ouvrage, travaux estimés à 168 570 € HT.</p>
N°2024-08 07/03/2024	CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX A DOMEVRE EN HAYE POUR L'ANTENNE DES SERVICES CC2T	<p>Afin d'améliorer l'accès aux services de la CC2T pour les habitants des communes les plus éloignées du siège de l'intercommunalité, une expérimentation a été mise en place en concertation avec la commune de Domèvre-en-Haye, pôle de proximité des communes du nord de la CC2T.</p> <p>Cette permanence s'effectue au sein de la Maison des associations, propriété de la commune, qui accueille également la Maison France Services. Le Bureau valide les modalités de mise à disposition des locaux pour la tenue de la permanence des services de la CC2T.</p>

Le conseil communautaire prend acte de la présentation ci-dessus et déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 16/04/2024 à 09h24

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20240411-2024_02_41-